

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 71-1090/SG/CD (rendue exécutoire par arrêté n° 71-1090/SG/CD du 7 août 1971)

n° 71-1090/SG/CD

Ministère
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DU PORT

Date de publication
7 août 1971

Numéro JO
n° 16 du 25/08/1971

Date du numéro
25 août 1971

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 203/7° L du 27 juillet 1971 de la Commission permanente de la Chambre des Députés du Territoire Français des Afars et des Issas portant approbation du compte administratif de l'Office des Postes et Télécommunications pour l'exercice 1970.